

Adhésion 2023

à effectuer entre le 1er et 31 décembre 2022

1/ ADHÉSION ANNUELLE

- 20 € tarif solidaire (étudiants / minimas sociaux)
- 25 € tarif normal
- 30 € tarif plus
- Je fais un don à l'association pour la somme de€

2/ FORFAIT SÉANCES DE TRAVAIL À L'ATELIER

Membres Réguliers - sans limite de séances, vous pouvez venir autant de fois que vous le souhaitez pendant toute l'année, de jeudi à dimanche

- 100 euros tarif solidaire (étudiants / minimas sociaux)
- 165 euros tarif normal

Membres Occasionnels

- 60 € les 10 séances de 4 heures

Possibilité de racheter 10 séances supplémentaires en cours d'année auprès de Sarah Saada

Membres Permanents (Noyau dur)

- 280 €

MODALITÉS DE PAIEMENT

Vous réglez par chèque:

Faites parvenir votre chèque à l'association en décembre.

Possibilité pour le forfait séances de travail à l'atelier de donner 2 ou 3 chèques, tous en décembre. Ils seront encaissés en janvier/ mai/septembre.

Membres réguliers : 65€ + 50€ + 50€

Membres réguliers tarif solidaire : 50€ + 50€

Membres permanents : 95€ + 95€ + 90€

Vous réglez par virement:

Il faudra effectuer un seul virement en décembre. Ensuite, vous déposerez votre feuille d'adhésion à l'atelier ou vous l'expédiez par courrier. (Ne l'envoyez pas par mail).

Vous réglez en espèces:

Vous déposerez votre feuille d'adhésion et les espèces à l'atelier avant fin décembre.

N.B. Votre adhésion ne pourra pas être validée sans la réception physique de votre feuille d'adhésion dûment remplie et signée, accompagnée de votre règlement.

DATE LIMITE : 31 DÉCEMBRE 2022

Adhésion 2023

PRÉNOM.....NOM.....

ADRESSE

CODE POSTAL.....VILLE.....

E-MAILTÉLÉPHONE.....

SITE INTERNET / INSTAGRAM.....

Vous êtes : MEMBRE PERMANENT

MEMBRE RÉGULIER

MEMBRE OCCASIONNEL

La /les technique(s) que vous pratiquez à l'atelier :

TAILLE D'ÉPARGNE TAILLE-DOUCE MONOTYPE SERIGRAPHIE

TYPOGRAPHIE RELIURE LABO PHOTO

- Je déclare comprendre que la fréquentation de l'Atelier aux Lilas pour la création d'estampes comporte un certain nombre de risques : l'inhalation des vapeurs de solvants ; l'utilisation de produits corrosifs ; le maniement d'outils coupants ; la manipulation de presses et de machines à moteur ; la présence de matériaux inflammables.

- La gestion et la réduction de ces risques nécessitent une conduite soigneuse et je m'engage à y contribuer en respectant les consignes affichées ou verbales.

- Je m'engage à participer à l'entretien de l'atelier. J'accepte de passer le balai, nettoyer les plans de travail, récurer les éviers/WC, vider les poubelles et laisser l'atelier bien rangé à la fin de chaque séance de travail.

- Je m'engage à participer à une des 4 séances annuelles de ménage général.

- Je déclare avoir lu le RÈGLEMENT INTÉRIEUR de l'association et j'accepte toutes les conditions d'utilisation de l'atelier.

Fait àdate.....

Je règle :

1/ Mon adhésion.....€

+ don (en option)€

Total.....€

2/ Mon forfait séances de travail à l'atelier€

TOTAL 1/ + 2/ =€

règlé à la date du.....

par chèque(s) à l'ordre de *l'Atelier aux Lilas pour la Typographie et l'Estampe*

en espèces

par virement

IBAN: FR76 1010 7002 2900 0220 4854 053 / BIC: BREDFRPPXXX